

Commission : Conseil de l'UE des ministres du Tourisme

Problématique : Comment gérer une croissance raisonnée du tourisme dans l'UE, entre opportunités et menaces ?

Auteur : Croatie

La Croatie, en tant que membre de l'Union européenne, se trouve à la croisée des chemins entre les opportunités et les défis liés à la croissance du tourisme au sein de l'UE. Avec ses magnifiques côtes sur la mer Adriatique, ses parcs naturels préservés et son riche patrimoine culturel, la Croatie a émergé comme une destination touristique prisée en Europe. Cependant, cette popularité croissante du tourisme apporte son lot de défis en matière de gestion durable, de préservation de l'environnement et de préservation de l'identité culturelle.

La Croatie, en tant que pays doté d'un secteur touristique en pleine expansion, reconnaît l'importance de trouver un équilibre entre l'exploitation des opportunités économiques offertes par le tourisme et la préservation de son patrimoine naturel et culturel. En tant que membre du Conseil de l'UE des ministres du Tourisme, la Croatie s'engage à aborder cette problématique de manière proactive et collaborative au sein de l'UE.

La croissance du tourisme peut être bénéfique en termes de création d'emplois, de stimulation économique et de développement des infrastructures. Cependant, elle peut également entraîner des pressions sur l'environnement, une surcharge des infrastructures locales et une dégradation de la qualité de vie pour les résidents locaux. La Croatie est consciente de ces défis et s'efforce de mettre en place des politiques et des initiatives visant à promouvoir un tourisme durable et responsable.

Dans ce contexte, la Croatie propose plusieurs mesures et collaborations au sein de l'UE pour gérer de manière raisonnée la croissance du tourisme :

1. Développement d'une stratégie européenne commune pour un tourisme durable : La Croatie encourage la mise en place d'une stratégie européenne cohérente visant à promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement, socialement inclusif et économiquement viable.
2. Renforcement de la coopération entre les États membres de l'UE : La Croatie plaide en faveur d'une coopération renforcée entre les États membres de l'UE pour partager les meilleures pratiques, échanger des informations et coordonner les politiques en matière de tourisme durable.
3. Promotion de la diversification des offres touristiques : La Croatie encourage la diversification des offres touristiques au sein de l'UE afin de réduire la pression sur les destinations les plus populaires et de promouvoir un tourisme plus équitable et équilibré.
4. Investissement dans l'infrastructure durable : La Croatie soutient l'investissement dans des infrastructures touristiques durables, telles que les transports publics écologiques, les hébergements respectueux de l'environnement et les initiatives de gestion des déchets.

5. Sensibilisation et éducation : La Croatie promeut la sensibilisation et l'éducation des touristes, des professionnels du tourisme et des résidents locaux sur les enjeux du tourisme durable, afin de favoriser des comportements responsables et respectueux de l'environnement.

En conclusion, la Croatie, en tant que membre engagé de l'UE et du Conseil des ministres du Tourisme, est déterminée à jouer un rôle actif dans la gestion raisonnée de la croissance du tourisme en Europe. En travaillant ensemble au niveau européen, la Croatie est convaincue que l'UE peut relever les défis tout en saisissant les opportunités offertes par le tourisme pour promouvoir le développement durable, la préservation de l'environnement et la prospérité économique.